

Le dossier *Humani generis* du Saint-Office

Étienne Fouilloux

Université de Lyon, émérite, France

Abstract The Holy Office's file on the drafting of the encyclical *Humani generis* allows to understand how a simple instruction against French Jesuits theological tendencies, became a text of universal scope. In the course of its five successive versions, and following the indications of the Pope, the text in preparation thus gave birth to the *Humani generis* encyclical, naming no authors and finally published without the syllabus of erroneous propositions which had already been prepared Jesuits who were close to the Pope or to the Superior General Janssens played a decisive role in its drafting, along with the Italian prelate Mgr Parente.

Keywords Humani generis. Holy Office. France. Pius XII. Jesuits.

Sommaire 1 Préambule. – 2 Une commission du Saint-Office. – 3 Une enquête qui vient de loin. – 4 Le premier schéma Tromp. – 5 Tromp et Parente. – 6 Première intervention jésuite. – 7 Seconde intervention jésuite. – 8 Vers l'encyclique. – 9 Le *syllabus* neutralisé. – 10 Conclusion.



Edizioni
Ca'Foscari

Peer review

Submitted 2024-01-11
Accepted 2024-02-19
Published 2024-04-23

Open access

© 2024 Fouilloux | © 4.0



Citation Fouilloux, É. (2024). "Le dossier *Humani generis* du Saint-Office". *JoMaCC*, 3(1), 115-132.

1 Préambule

D'abord gros fascicule mal ficelé, intitulé *Dubia varia* 1950, n. 3, 293/1946, ce dossier a été récemment renommé *Enciclica Humani generis* et versé, sous la même cote, dans deux cartons neufs.¹ Il comporte une « nota d'ufficio » de juin 1950, non signée mais sans doute de la main de Mgr Mario Crovini, 'sostituto notaro' au Saint-Office, qui suit l'ensemble de la procédure. Elle précise l'origine de la fameuse encyclique :

Preoccupate della gravità di alcune deviazioni dottrinali che si manifestavano specialmente in Francia, le Eminenze Vostre Rev.me nella Congregazione Plenaria di Feria IV, 16 marzo 1949, diedero la loro sanzione al voto dei Rev.mi Consultori (Feria II, 28 febbraio 1949), concordi col Relatore P. Hürth, il quale consigliava di continuare le indagini sull'argomento, per preparare un atto della Santa Sede che desse direttive per fermare il diffondersi delle false dottrine. Nell'Udienza di Feria VI, 18 marzo 1949, concessa all'E.mo Card. Segretario, il SANTO PADRE approvava la composizione di una apposita *Commissione Teologica*.²

L'affaire a donc été lancée lors de la consulte du 28 février 1949, par un *votum* du jésuite allemand Franz Hürth, homme de confiance de Pie XII pour la théologie morale,³ aussitôt appuyé par une autre plume du pape, son confrère Sebastiaan Tromp, absent de la réunion mais qui envoie un *votum*. Les erreurs alors incriminées en France couvrent un très large éventail, de la philosophie et de la théologie jusqu'à la morale individuelle ou à la morale sociale, sans qu'aucun nom soit prononcé, à l'exception de celui du père Teilhard de Chardin, qui vient d'être l'objet d'une note de *L'Osservatore Romano* du 30 janvier 1949, précisant

que beaucoup de ses observations à caractère doctrinal sont sujettes à de graves réserves, étant donné que son système, au point

1 Archivio del Dicastero per la Dottrina della Fede (ADDF), *Dubia varia* (D.V.) 1950, n. 3, 293/1946, bb. 1 et 2.

2 « Préoccupées de la gravité de quelques déviations doctrinales qui se manifestent spécialement en France, Vos Éminences Révérendissimes lors de la Congrégation Pléniaire de Feria IV, 16 mars 1949, donnèrent Leur approbation au *votum* des Révérends consultants (Feria II, 28 février 1949), en accord avec le Rapporteur P. Hürth, lequel conseillait de continuer les enquêtes sur le sujet, afin de préparer un acte du Saint-Siège qui donne des directives pour arrêter la diffusion des fausses doctrines. Dans l'Audience de Feria VI, 18 mars 1949, accordée à l'Éminentissime Card. Secrétaire, le SAINT PÈRE approuvait la composition d'une *Commission Théologique spéciale* », ADF, D.V. 1950, n. 3, 293/1946, b. 1, f. 268 ; notre traduction.

3 Daufpratshofer, *Das päpstliche Lehramt*.

de vue philosophique et théologique n'est pas exempt d'obscurités et d'ambiguïtés dangereuses.⁴

2 Une commission du Saint-Office

La commission, pilotée par l'assesseur du Saint-Office, Mgr Alfredo Ottaviani est composée exclusivement de membres de la consulte de la Suprême : le dominicain Mariano Cordovani, maître du Sacré Palais apostolique et théologien de la Secrétairerie d'État, qui meurt en 1950 avant la fin du travail, Mgr Pietro Parente, professeur aux athénées pontificaux du Latran et de la Propagande, le verbiste allemand Joseph Grendel, supérieur de sa congrégation de 1932 à 1947, et les jésuites Augustin Bea,⁵ Joseph Creusen, Franz Hürth et Sebastian Tromp, tous professeurs à l'Université grégorienne ou à l'Institut biblique pontifical qui y est adjoint.

Une telle composition appelle plusieurs remarques. Le document à venir, dont la nature n'est pas précisée d'emblée, sera le fait du seul Saint-Office, à l'exclusion de tout autre dicastère curial. Ainsi les archives de la Secrétairerie d'État ne contiennent-elles que peu de documents sur la future encyclique et aucun sur son processus de fabrication.⁶

La liste des membres de la commission recoupe largement celle de la commission pour la définition de l'Assomption et celle de la commission antépréparatoire pour la reprise du concile du Vatican,⁷ sans qu'on remarque d'interférences avec ces affaires dans le dossier *Humani generis*. Plusieurs des commissaires, Bea, Hürth et Tromp notamment, sont sollicités dans de multiples autres dossiers, de censure en particulier. La consulte du Saint-Office ne comporte en 1950 que vingt membres, dont plusieurs 'institutionnels' (Mgr Costantini, Mgr Montini, Mgr Tardini, Mgr Traglia) ne participent guère à ses séances du lundi, et des religieux qui semblent moins ou peu utilisés. Le vivier des travailleurs effectifs est donc limité ce qui oblige à solliciter toujours les mêmes, dotés de la sorte d'un pouvoir réel mais occulte, car ils n'apparaissent pas publiquement.

La commission qui va traiter d'erreurs françaises, ou supposées telles, ne comporte aucun Français (le dominicain Réginald Garrigou-Lagrange n'est alors pas consulteur du Saint-Office, seulement qualificateur) et un seul francophone (le canoniste et moraliste belge

⁴ « Precisazione ».

⁵ Marotta, *Gli anni della pazienza*; Pfister, *Ein Mann der Bibel*.

⁶ Information fournie par Alejandro Mario Dieguez, que nous remercions.

⁷ Ottaviani, Bea, Hürth, Tromp dans le premier cas ; Ottaviani, Tromp, Bea, Creusen, Hürth dans le second.

Joseph Creusen), mais quatre Allemands ou assimilés, Sebastiaan Tromp étant de culture germanique. Les jésuites y sont en force, avec quatre membres sur sept.

Or les *verbali* sommaires des trois premières rencontres de la commission, les 28 mars, 11 avril et 6 juillet 1949, qui procèdent à la répartition des tâches, montrent que les principaux suspects sont des jésuites français. La deuxième et la troisième séances sont ainsi consacrées pour l'essentiel à l'examen du petit livre du père Jean Daniélou, *Dialogues* (avec le protestantisme, le judaïsme, l'existentialisme, le marxisme).⁸ Le père Grendel rend compte de la lecture de plusieurs volumes des *Sources chrétiennes*, tandis que le père Hürth expose « quelques théories erronées » du père de Lubac sur le dogme et que le père Bea compte s'intéresser aux écrits du père Teilhard de Chardin, ce qu'il a déjà fait auparavant.⁹

Plusieurs fois émerge dans le dossier l'idée que les erreurs ne sont pas seulement françaises, mais bien plus répandues dans la catholicité, sans toutefois que cette idée soit creusée. Presque tous les auteurs incriminés sont français et la plupart des pièces du dossier ont pour titre « Gallia » (en latin) ou « Francia » (en italien).

Presque tous les auteurs incriminés sont aussi jésuites. Le cas du dominicain Yves Congar n'est évoqué, incidemment, qu'une seule fois. Averti en 1939, puis prisonnier de guerre, il n'a rien publié de notable avant *Vraie et fausse réforme dans l'Église*, qui paraît peu après l'encyclique *Humani generis*. Quant à son ami le père Marie-Dominique Chenu, mis à l'Index en 1942, il n'a publié que des articles depuis.

3 Une enquête qui vient de loin

Le lancement de cette enquête n'est pas fortuit. Il est le point d'aboutissement d'une inquiétude perceptible à Rome depuis quelque temps et qu'on peut reconstituer synthétiquement comme suit :

- La condamnation du modernisme en 1907 a gelé la recherche théologique au sein du catholicisme français pour deux décennies au moins.¹⁰
- Une génération de philosophes et de théologiens nés en France entre 1895 (Marie-Dominique Chenu, Henri de Lubac, Gaston Fessard...) et 1905 (Yves Congar, Jean Daniélou, François Varillon...), c'est-à-dire trop jeunes pour avoir été victimes de la réaction antimoderniste, arrive à maturité vers 1930 et manifeste quelque impatience envers une intransigeance purement défen-

⁸ Daniélou, *Dialogues*.

⁹ Marotta, *Gli anni della pazienza*, 115-24.

¹⁰ Colin, *L'audace et le soupçon*.

sive. Alors que la crise moderniste bascule dans l'histoire avec le livre de l'abbé Jean Rivière et les Mémoires d'Alfred Loisy,¹¹ ces jeunes esprits talentueux l'estiment terminée et souhaitent, en des termes semblables jusque dans la forme, la dépasser en répondant positivement aux bonnes questions posées au début du siècle, mais auxquelles ont été apportées, selon eux, de mauvaises réponses : sur le rôle de l'histoire dans l'appréhension de la révélation chrétienne ou sur le rôle du sujet et de son expérience croyante dans la démarche de foi, notamment.¹²

- Les premiers signes de cette apologétique renouvelée par l'apport des Pères de l'Église ou de penseurs modernes comme Johann Adam Möhler, John Henry Newman et Maurice Blondel, mais critique envers la scolastique thomiste, voient le jour en 1937 (Marie-Dominique Chenu, *Une école de théologie : Le Saulchoir* ; Yves Congar, *Chrétiens désunis*) ou 1938 (Henri de Lubac, *Catholicisme*). Ils suscitent aussitôt à Rome des reproches d'historicisme ou de subjectivisme derrière lesquels pointe la crainte d'un regain de modernisme. D'où un avertissement contre le père Congar et sa collection ecclésiologique *Unam sanctam* en 1939¹³ et surtout la mise à l'Index du manifeste du père Chenu en 1942.¹⁴
- Loin d'arrêter le mouvement, la guerre l'amplifie chez ceux des théologiens français qui peuvent travailler, ce qui n'est pas le cas du père Congar, prisonnier en Allemagne. « Mais la guerre est venue. Plus de nouvelles. Plus de lettres : plus d'information. Le manque de contrôle s'est accentué après la mort du P. Général » (Wladimir Ledóchowski en 1942), écrira par la suite le père Norbert de Boynes, qui fut son assistant de France et qui a assuré l'intérim après sa mort, pour le père Janssens, successeur du Polonais.¹⁵
- Quand des communications normales reprennent, Rome découvre ainsi, non sans surprise, une série de nouvelles collections françaises : outre *Unam sanctam* du père Congar (1937), *Sources chrétiennes* (1942) et *Théologie* (1944), toutes deux issues du scolasticat jésuite de Lyon-Fourvière.¹⁶ Le père Daniélou souligne que leur recours aux Pères grecs et à certains penseurs modernes les rend mieux armées que le thomisme

11 Rivière, *Le modernisme dans l'Église* ; Loisy, *Mémoires*.

12 Solages, « La crise moderniste et les études » ; Lubac, « Apologétique et théologie » ; Chenu, « Le sens et les leçons ».

13 Fouilloux, « Le moment Möhler », et « Le père Congar au Saint-Office ».

14 Fouilloux, *Marie-Dominique Chenu*.

15 Archivum Romanum Societatis Iesu (ARSI), boîte 1060 (*Humani generis*), note sans date (1950 ou 1951) ; document communiqué par Mercè Prats, que nous remercions.

16 Fouilloux, *La collection "Sources chrétiennes"* et « La collection "Théologie" ».

scolastique pour faire face aux défis intellectuels de la Libération dans un article, *Les orientations présentes de la pensée religieuse*, qui fait figure de chiffon rouge en milieu thomiste et qui aurait indisposé Pie XII lui-même.¹⁷

- D'où les deux discours du pape à la Congrégation générale des jésuites et au chapitre général des dominicains de septembre 1946, contre cette supposée 'nouvelle théologie', expression inventée par Mgr Parente dans son commentaire pour *L'Osservatore Romano* de la condamnation du père Chenu en 1942, et pour le maintien de la primauté du thomisme scolastique dans la formation des clercs comme dans la recherche théologique. Ces discours s'adressent aux deux ordres religieux qui jouent un rôle moteur en France sur la scène catholique.
- S'ensuit une polémique d'ampleur bientôt mondiale autour de l'existence et du contenu de cette 'nouvelle théologie', marquée notamment par l'affrontement entre des dominicains de Saint-Maximin et des jésuites de Fourvière¹⁸ ou par le brûlot du père Garrigou-Lagrange, « La nouvelle théologie où va-t-elle ». Réponse : elle retourne au modernisme.¹⁹
- Moins visibles, à partir de février 1947, les coups de semonce des nouveaux supérieurs généraux, Emmanuel Suarez pour les dominicains et Jean-Baptiste Janssens pour les jésuites, tentent de limiter les audaces de leurs subordonnés et de leur éviter ainsi des désagréments plus graves. Il s'agit, pour les jésuites, des lettres aux provinciaux et aux pères de Fourvière et des *Études* du 26 février 1947 et de la lettre aux provinciaux de Lyon et de Paris (responsables du scolasticat de Fourvière) du 27 février, sur le déficit de la formation théologique et sur l'urgence d'une clarification doctrinale, ou encore d'une lettre aux supérieurs de l'assistance de France du 4 octobre 1948. Ces coups de semonce sont assortis d'une interdiction de répondre aux attaques.
- Avec peut-être des avertissements venant de plus haut. Lors de l'audience qu'il lui a accordée le 31 octobre 1947, en pleine querelle de la 'nouvelle théologie', Pie XII a ainsi attiré attention

17 Daniélou, « Les orientations présentes ». « Pourtant le Saint-Père n'a pas été content personnellement de *quelques mots* de l'article du P. Daniélou dans les *Études* d'Avril 1946. Cf. p. 6: 'devant le danger d'agnosticisme, le néo-thomisme a accusé encore le rationalisme théologique'. Il ne fallait pas parler de néo-thomisme, car cela *peut sembler* une condamnation du thomisme tout court. On n'a que trop tendance à l'accuser », paroles qu'aurait prononcées le pape devant les provinciaux français venus lui demander des explications sur son allocution du 17 septembre (lettre du père de Boulogne au père Didier, 11 décembre 1946, Archives françaises de la Compagnie de Jésus [AFSJ], *fonds Bouillard et Rondet*, copie).

18 Fouilloux, « Dialogue théologique ? ».

19 Garrigou-Lagrange, « La nouvelle théologie »; Fouilloux, « Solages versus Garrigou-Lagrange ».

du cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, sur les cas du père Theilhard [*sic*] de Chardin, du père Daniélou et du père de Lubac. « Des observations ont été faites », a précisé le pape, mais sans entraîner de sanctions.²⁰ Nous n'en savons pas plus. Le père Cordovani regrette toutefois, dans *L'Osservatore Romano* des 15-16 mars 1948, que les discours pontificaux de septembre 1946 n'aient pas été mieux entendus, alors qu'ils n'ont rien perdu de leur actualité.²¹ Et une semaine théologique de l'Université grégorienne à l'intention des prêtres italiens, organisée sans l'aval du père Janssens ni des autorités vaticanes semble-t-il, s'en prend aux thèses des pères de Lubac et Teilhard de Chardin en septembre 1948.

La commission théologique spéciale est donc la concrétisation logique, du point de vue romain, d'un soupçon sur le renouveau de la théologie française qui court depuis une dizaine d'années et fait craindre une réplique du modernisme.

4 Le premier schéma Tromp

Après trois séances de travail, la commission hésite encore sur la marche à suivre. Changement de rythme au retour des vacances d'été. Pour la réunion du 31 octobre 1949, le père Tromp présente un premier projet qui commence par les mots « *Humani generis* » : le titre est acquis d'emblée et reviendra dans les divers projets suivants. Il ne s'agit alors que d'une instruction, c'est-à-dire d'un texte rédigé pour encadrer une activité jugée suspecte, comme le Saint-Office en rédige une, au même moment, sur le mouvement œcuménique.²² Pas d'une encyclique. De caractère plutôt disciplinaire et non destinées à publication, les instructions ont moins d'autorité que les encycliques. Au début du processus, il n'est donc pas question d'une encyclique, mais d'un texte qui nommerait et réprouverait les erreurs de la pensée catholique française.

De facture scolastique, le projet Tromp identifie un certain nombre de déviations précises et en déduit une liste de propositions condamnables. La discussion prouve que les limites du document ne sont pas encore fixées. Le père Hürth regrette ainsi que Tromp ne dise rien des erreurs sur le mariage ou sur les questions sociales. Mgr

²⁰ *Voyage à Rome*. 28 octobre-7 novembre 1947, Archives diocésaines de Lyon (ADL), II/11/04 a.

²¹ Cordovani, « *Verità e novità in teologia* ».

²² Instruction du Saint-Office « *Ecclesia catholica* » du 20 décembre 1949, mais rendue publique seulement le 1^{er} mars 1950 du fait de la divulgation de son existence.

Ottaviani doit alors préciser que le document se limitera à la philosophie et à la théologie, en abandonnant les erreurs morales et sociales à une autre instruction... qui ne verra pas le jour.²³

Parente et Bea interviennent de manière critique sur le texte de Tromp. Le prélat italien ne voit pas la nécessité d'une liste de propositions à condamner et préférerait une instruction plus brève et à caractère plus général. Le mot 'humanisme', sous lequel Tromp résume toutes les erreurs modernes, lui paraît exagéré, car trop englobant : il faut le retirer. Il préparera un texte alternatif.²⁴

5 Tromp et Parente

Pour la réunion suivante, du 6 février 1950, les commissaires disposent donc d'un deuxième projet imprimé en deux parties. Daté du 26 janvier, il comporte un nouveau texte du père Tromp assorti de 21 propositions, intitulé *De Nova Theologia*.²⁵ C'est l'une des rares occurrences de l'expression dans le dossier. Et un *Saggio per uno schema di lettera apostolica*, de Mgr Parente. Sans changer substantiellement son approche scolastique, Tromp a tenu compte des remarques qui lui ont été faites : le terme humanisme a disparu. En revanche apparaît « l'irénisme exagéré » qui est, selon le jésuite, « un des points les plus importants ». Le texte de Parente est très différent du sien : il s'agit d'un relevé synthétique des grandes tendances intellectuelles néfastes du monde ambiant – évolutionnisme, communisme, existentialisme, historicisme – et des arguments à leur opposer.

La discussion compare les mérites respectifs des deux textes. Le père Bea estime ainsi que le rapport entre matière et esprit est mieux traité par Parente, mais que le texte de celui-ci manque d'un passage sur l'exégèse, « per esempio errori del P. Daniélou », sur les interprétations typologiques de la Bible sans doute. À la différence de Tromp, Bea doute que, sur l'œcuménisme, il soit « nécessaire de faire plus que l'Instruction déjà faite ».²⁶

En fait Parente et Tromp divergent moins sur le fond – il existe bien en France et ailleurs des erreurs qu'il faut écarter – que sur la manière. Tromp procède de façon habituelle par réduction des erreurs à quelques propositions condamnables. Plus ambitieux, Parente identifie les principales tendances intellectuelles qui menacent la doctrine catholique, sans chercher à les réduire à un *syllabus*. Conclusion ?

23 Ottaviani rédige au même moment, avec le père Cordovani, le décret contre la principale d'entre elles, le communisme, publié le 1^{er} juillet 1949.

24 *Verbale* de la réunion, ADDF, D.V. 1950, n. 3, 293/1946, b. 1, ff. 25-9.

25 La version manuscrite est intitulée *Gallia et alibi. De Nova Theologia*.

26 Référence à *Ecclesia Catholica*.

Il faut fusionner les deux projets en un texte bref, mais qui précise bien la nature des erreurs modernes et la doctrine de l'Église face à celles-ci, tout en conservant la liste des propositions débarrassée de ses références explicites aux auteurs incriminés.

6 Première intervention jésuite

Le 16 février 1950, une intervention du père Hürth infléchit sensiblement le travail concernant le *syllabus*. Il lit en effet une liste de propositions des '*Gesuiti*'. Le 14 novembre 1949 il signalait à Ottaviani que son confrère belge d'origine flamande Édouard Dhanis, qui vient d'arriver à Rome,²⁷ achevait son rapport de visite aux scolasticats français et qu'il souhaitait en transmettre la substance au Saint-Office sans savoir qu'une commission spéciale de celui-ci travaillait dans le même sens.²⁸ Mais pour cela il faut l'accord du pape. En audience le 17 novembre 1949, Mgr Ottaviani obtient de Pie XII que les propositions Dhanis soient communiquées au Saint-Office.²⁹

Une version du rapport Dhanis, adaptée du texte original par le père Janssens,³⁰ arrive donc au Saint-Office qui en fait un résumé italien fidèle.³¹ Le principal intérêt de celui-ci est de fournir, outre une première indication sur les auteurs visés (les pères jésuites Henri Bouillard, Henri de Lubac, Yves de Montcheuil, Pierre Teilhard de Chardin et Mgr Bruno de Solages, recteur de l'Institut catholique de Toulouse), une structure en douze points qu'on peut considérer comme la matrice du *syllabus* final : cinq pour la philosophie et six pour la théologie, la douzième n'étant qu'une conclusion.

Mais les informations fournies par Dhanis à Hürth ne concernent pas que son rapport. Il signale aussi que le père Janssens a fait lire celui-ci à deux professeurs de la Grégorienne, le philosophe René

27 Édouard Dhanis (1902-78) a été l'élève, le collègue et le collaborateur du père Janssens (1889-1964). Celui-ci, professeur de droit canon et recteur du scolasticat de Louvain où Dhanis enseignait la théologie, puis provincial de Belgique septentrionale, a été élu préposé général de la Compagnie le 15 septembre 1946.

28 Carte de Hürth à Ottaviani du 14 novembre, ADDF, D.V. 1950, n. 3, 293/1946, b. 1, f. 120.

29 Note d'audience de la main de Mgr Ottaviani, ADDF, D.V. 1950, n. 3, 293/1946, b. 1, f. 119.

30 *Les opinions philosophiques et théologiques nouvelles en France, en particulier dans les scolasticats de la Compagnie de Jésus*, 26 novembre 1949, ADDF, D.V. 1950, n. 2 (II), ff. 1-57. *De quelques opinions philosophiques et théologiques nouvelles dans les scolasticats de la Compagnie de Jésus en France*, rapport pour le père Janssens du 4 octobre 1949, ARSI, Assistenza Gallia, boîte 2012.

31 *Rapporto del P. Dhanis S. J. sulle correnti dottrinali negli Scolasticati S. J. in Francia*, ADDF, D.V. 1950, n. 3, 293/1946, b. 1, ff. 109-13.

Arnou et le théologien Guy de Broglie.³² Avec Dhanis, ces jésuites de sa garde rapprochée en ont tiré une liste de propositions condamnables. C'est sans doute ce document latin de 15 ou 16 pages dactylographiées selon les versions, envoyé au pape par Janssens le 19 février 1950, dont Hürth lit des extraits à la commission.³³ Aux jésuites 'du pape', qui dominent celle-ci, viennent donc s'ajouter les jésuites 'du père Janssens', premiers Français invités à apporter leur concours au travail entamé.

L'intérêt du document Janssens est double. D'une part, il fournit à chaque rubrique le nom des auteurs incriminés et la référence des écrits qu'on leur reproche, en contravention avec le souhait exprimé par la commission : les pères Bouillard, Le Blond, de Lubac, de Montcheuil, Teilhard de Chardin et Mgr de Solages. D'autre part, il se substitue aux listes précédentes : imprimé au Saint-Office, c'est lui qui servira à l'établissement du *syllabus* rédigé en fin de course.

Loin d'éloigner de la France le processus de fabrication de l'instruction, il contribue au contraire à la focaliser sur l'Hexagone : par l'entrée en jeu de deux jésuites français, Arnou et de Broglie ; mais surtout par les cibles qu'il vise : toutes sont françaises, à l'exception d'une mention du Belge Fernand van Steenberghen, professeur à l'Institut supérieur de philosophie de Louvain. De manière plus étroite encore, il polarise l'attention sur les différends théologiques entre jésuites : les autres auteurs supposés de la 'nouvelle théologie' sont absents. Rien sur les dominicains Chenu et Congar, par exemple, et rien sur l'œcuménisme à ce stade du processus, malgré les réserves du père Tromp contre un « irénisme imprudent ». L'inclusion du document Janssens dans le dossier de la commission contribue à renforcer la dominante française et jésuite du processus.

7 Seconde intervention jésuite

Alors que Tromp a fourni deux autres projets en tenant compte de celui de Parente, une nouvelle intervention jésuite est annoncée lors de la réunion de la commission du 10 juin 1950. « Par ordre de Son Éminence le Card. Secrétaire, le IV^e schéma d'instruction a été donné en lecture aussi » aux pères Arnou et Dhanis, professeurs à la Grégorienne. Justification ? Ils possèdent tous deux une 'compétence spéciale'. Mais ils ne sont ni membres de la commission ni même membres du Saint-Office... Pour la première fois, un Français est

32 Seule apparition du second dans le dossier.

33 *Sententiae non probandae quam 'theologiam novam' pertinent*, deux exemplaires avec la lettre d'accompagnement de Janssens, ADF, D.V. 1950, n. 3, 293/1946, b. 1, ff. 124-56.

appelé à participer à la procédure. Les *vota* Arnou et Dhanis joints au dossier n'ont ni le même but ni le même contenu. Alors qu'Arnou produit un texte assez général qui pointe la difficulté de caractériser d'un seul terme ou d'une seule phrase les grandes tendances de la pensée contemporaine, Dhanis épluche ligne à ligne le schéma Tromp dans un style scolastique.³⁴ Ce qui fait que Parente juge les objections d'Arnou de moindre intérêt... Le père Hürth se fend de contre-observations à Dhanis tout en signalant que le schéma V, « *denuo reformatum* » par Tromp, gagnerait à tenir compte de certaines des remarques du théologien flamand.

8 Vers l'encyclique

Dans la « *nota d'ufficio* » pour la réunion des consultants du 12 juin 1950, où va être examiné ce cinquième schéma, apparaît pour la première fois l'expression « projet d'instruction ou d'encyclique ». Cette note reste intitulée « France Nouvelles tendances doctrinales », mais elle précise : puisqu'il s'agit « d'erreurs et de déviations plus ou moins diffusées dans le monde entier » et pas seulement en France, l'instruction ou encyclique sera publiée, à la différence du *syllabus*, envoyé seulement à tous les ordinaires et supérieurs religieux.

Per volontà augusta del Santo Padre, l'Elenco delle Proposizioni è stato staccato dell'Istruzione. Esso dovrà venir comunicato agli Ordinari e ai Superiori Generali degli Ordini e Congregazioni religiose per loro norma; ma non dovrà essere pubblicato. L'Istruzione invece sarà pubblicata in forma di Enciclica.³⁵

L'écart est grand d'une instruction à une encyclique. Mais la note ne précise pas les circonstances ni les raisons de ce changement décisif. La consulte du 12 juin apporte quelques modifications au projet V avant de le soumettre aux cardinaux. Certains consultants se résignent mal à l'effacement du *syllabus*, plusieurs souhaitant même qu'il soit publié dans les *Acta Apostolicae Sedis*.

Dès lors le schéma et la liste de propositions suivent deux chemins différents. Pour le premier, devenu projet d'encyclique, tout se passe comme si la commission en était dessaisie et que, par voie de conséquence, le dossier du Saint-Office ne permette plus d'en décrire

³⁴ Texte de 9 pages dactylographiées, datées 25 mai - 21 juin 1950.

³⁵ « Par volonté auguste du Saint-Père, la Liste des Propositions a été détachée de l'Instruction. Elle devra être communiquée aux Ordinaires et aux Supérieurs Généraux des Ordres et Congrégations religieuses pour leur gouverne ; mais ne devra pas être publiée. L'Instruction sera en revanche publiée sous forme d'Encyclique », ADDF, D.V. 1950, n. 3, 293/1946, b. 1, f. 268 ; notre traduction.

précisément la dernière étape. Il contient toutefois le « projet d'encyclique préparé par Mgr Parente, avec observation du P. Tromp et du P. Lennerz ». En tête du bloc-notes où il a rédigé ce projet, à la main et en italien, Parente fournit de précieuses « observations sur le schéma qu'[il a] compilé ».

1. Lo schema di P. Tromp è più lineare e proporzionato ; quello di P. Dhanis è più minuzioso in alcuni punti, ma del resto segue in gran parte la falsariga e anche le parole di P. Tromp. 2. Ho tenuto conto dell'uno e dell'altro, scegliendo di qua e di là quel che mi è parso il meglio. Non poche cose opportune ha suggerito P. Dhanis, che in qualche punto ha chiarito il pensiero di P. Tromp. Ma ho evitato l'analiticismo, un po' scolastico, del detto Padre, perché non adatto per una Enciclica e perché i dettagli si trovano nelle proposizioni. 3. Preziose anche le note di P. Lennerz, di cui ho tenuto particolarmente conto per mettere a fuoco certi punti di importanza dogmatica. 4. Di mio c'è il lavoro selettivo, il raddrizzamento di qualche periodo, l'emendamento della forma e qualche lieve aggiunta sempre allo scopo di rendere il testo più preciso e più chiaro. 5. La nuova redazione mi sembra sostanzialmente completa e credo che si avvicini abbastanza alla definitiva. 6. C'è qualche ripetizione di pensiero e di formule, che potrebbe eliminarsi, se pure non si pensi di lasciare le cose come stanno per maggior chiarezza. 7. Non ho voluto ritoccare più fortemente la forma in attesa delle osservazioni sul contenuto e sulla struttura generale.³⁶

Le document est important car il permet d'affirmer que Mgr Parente est bien le rédacteur ultime de l'encyclique *Humani generis*. Mais il pose des questions auxquelles le dossier du Saint-Office ne permet pas de répondre. Manque notamment la décision de confier sa rédaction au prélat italien, à partir du cinquième schéma Tromp et d'un

36 « 1. Le schéma du P. Tromp est plus linéaire et proportionné ; celui du P. Dhanis est plus minutieux sur quelques points, mais pour le reste suit le modèle et même les mots du P. Tromp. 2. J'ai tenu compte de l'un et de l'autre ; choisissant çà et là ce qui m'est apparu le meilleur. Le P. Dhanis a suggéré nombre de choses opportunes, qui sur quelques points ont clarifié la pensée du P. Tromp. Mais j'ai évité le caractère analytique, un peu scolastique, de celui-ci, parce que non adapté à une Encyclique et parce que les détails se trouvent dans les propositions. 3. Précieuses sont aussi les notes du P. Lennerz, desquelles j'ai tenu particulièrement compte pour mettre en lumière certains points d'importance dogmatique. 4. Me revient le travail sélectif, le redressement de quelque développement, la correction de la forme et quelques légers ajouts toujours dans le but de rendre le texte plus précis et plus clair. 5. La nouvelle rédaction me semble substantiellement complète et je crois qu'elle se rapproche assez de la définitive. 6. Il y a quelques répétitions de pensée et de formules, qu'on pourrait éliminer, si on ne pense pas laisser les choses comme elles sont pour plus de clarté. 7. Je n'ai pas voulu retoucher plus fortement la forme en attente des observations sur le contenu et sur la structure générale », ADDF, D.V. 1950, n. 3, 293/1946, b. 1, ff. 375-6 ; notre traduction.

schéma Dhanis qui ne figure pas au dossier, à moins qu'il s'agisse de ses observations ponctuelles sur le schéma Tromp, mais qui n'ont pas la forme d'une encyclique. L'intervention de Lennerz et surtout de Dhanis, professeurs de théologie à Grégorienne mais non membres de la commission, manifeste le dessaisissement de celle-ci, tout en accentuant le rôle des jésuites dans la rédaction du texte.³⁷

Une note de Mgr Mario Crovini, précise que le texte a été revu par le père Hürth le 11 juillet, avant d'être remis à Mgr Bacci, secrétaire aux brefs, pour sa mise au net en latin. Les épreuves ont été lues par le pape qui a effectué quelques corrections autographes mineures. Mais ce texte a encore été modifié lors d'une réunion, à laquelle ont participé Mgr Bacci, les pères Bea et Hürth ainsi que Mgr Ottaviani de manière intermittente. Les deux corrections principales, dactylographiées et collées sur le texte imprimé, concernent le polygénisme et les rapports entre ordres naturel et surnaturel. Ces deux points ont donc fait débat jusqu'au bout. Le texte issu de cette réunion a été confié à Mgr Bacci pour qu'il en donne la version latine définitive. Celle-ci est approuvée en audience par Pie XII le 13 août avec deux précisions importantes : au dernier moment, c'est la formulation du père Dhanis qui a été retenue sur le polygénisme et le pape n'a fait qu'une seule correction, sur la théorie de l'évolution : au lieu de « l'Église permet », il a préféré « l'Église n'interdit pas », ce qui affaiblit un peu le texte. Celui-ci est ensuite publié dans *L'Osservatore Romano* des 21-22 août, puis dans les *Acta Apostolicae Sedis*, mais la chronologie fine de cette phase finale reste à préciser.

Pour les traductions, Mgr Crovini note le 17 août que la traduction italienne sera assurée par lui-même au Saint-Office. Pour les autres langues, il lui est demandé de s'adresser au préposé général des jésuites :

Per agosto ordine del S. Padre, Mons. Grano mi ha incaricato di andare a Frascati e pregare il Preposito Generale della Compagnia di Gesù di curare le traduzioni nella lingua francese, tedesca, inglese, spagnuola et portoghese. Ciò che il Prep. Gen. ha promesso volentieri.³⁸

Le père Janssens, au repos dans sa villégiature d'été, ayant accepté, les traductions devront être envoyées à Mgr Grano. Sur la traduction

37 Le *verbale* de la réunion de la commission comporte cinq propositions Dhanis (pour la liste ?) et une note de Lennerz d'une page, datée du 16 juillet.

38 « Par ordre auguste du Saint-Père, Mons. Grano [de la Secrétairerie d'État] m'a chargé d'aller à Frascati et de prier le Préposé Général de la Compagnie de Jésus de s'occuper des traductions dans la langue française, allemande, anglaise, espagnole et portugaise. Ce que le Prep. Gén. a volontiers promis », ADF, D.V. 1950, n. 3, 293/1946, b. 1, f. 532 ; notre traduction.

française du dossier on lit : « del P. Dhanis o del P. Creusen ? » Et sur la traduction allemande : « Lennerz o Hürth ? ». Malgré les points d'interrogation, ces précisions achèvent de convaincre qu'*Humani generis* n'est pas seulement une encyclique 'française', mais aussi une encyclique 'jésuite'.

9 Le syllabus neutralisé

La liste des propositions condamnées suit son chemin propre, même si l'intervention pontificale en a réduit singulièrement la portée. La commission se réunit les 23 et 30 juin, puis les 3 et 7 juillet pour la mettre au point à partir d'un document imprimé sous étiquette « Gallia Doctrinalia », daté de juin 1950 en douze rubriques proches de celles du résumé Dhanis et surtout de celles du texte envoyé par le père Janssens.³⁹ Deux différences toutefois : l'ajout d'une rubrique « De Sacra Scriptura », mais sans la critique annoncée de l'exégèse spirituelle, et d'une rubrique « De Redemptione et Ecclesia », mais sans la réprobation de l'irénisme en œcuménisme. Sur ces deux points, le syllabus est en retrait par rapport à l'encyclique.⁴⁰ Ces séances aboutissent le 8 juillet à une liste de propositions dont quelques-unes sont attribuées nommément aux pères Hürth, Bea ou Dhanis (sur le péché d'Adam et contre le polygénisme dans le dernier cas). Il est modifié par la consulte le 12 juillet et adopté le 19 juillet par les cardinaux. Il existe donc bien comme le signale l'abbé Luc Lefèvre, proche de Mgr Ottaviani, au père Congar le 23 août.⁴¹ Mais il ne sera pas rendu public. En effet

Il Santo Padre ha detto di tenerlo in SO e di non pubblicarlo se non quando Egli riterrà necessario farlo. Non esiste Verbale d'Udienza; però il Santo Padre ha detto quanto sopra, e più di una volta, a S. E. Mons. Assessore.⁴²

³⁹ « Propositiones condemnandae et communicandae cum ordinariis: De Philosophia; De cognitione Dei; De facto Revelationis; De Sacra Scriptura; De Dogmate; De Creatione; De peccato originali; De ordine supranaturali; De Redemptione et Ecclesia; De Eucharistia; De Novissimis; De doctrinae S. Thomae » (7 pages imprimées datées giugno 1950, ADDF, D.V. 1950, n. 3, 293/1946, b. 1, 284).

⁴⁰ Le père Bea a insisté sur le premier point ; et le père Tromp sur le second.

⁴¹ « Lefèvre me dit avoir cru comprendre, depuis 15 jours qu'il est à Rome, que l'encyclique serait suivie d'une liste de propositions genre *Lamentabili* » (Congar, *Journal d'un théologien*, 177).

⁴² « Le Saint-Père a dit de le garder au S.O. et de ne pas le publier jusqu'à ce qu'Il juge nécessaire de le faire. Il n'existe pas de Procès-verbal d'Audience sur ce point ; mais le Saint-Père a dit ce qui précède, et plus d'une fois, à S. E. Mgr l'Assesseur », ADDF, D.V. 1950, n. 3, 293/1946, b. 1, f. 343 ; notre traduction.

Il ne semble même pas avoir été envoyé ensuite aux évêques et supérieurs religieux, comme cela avait été prévu, car aucun historien n'en a jusqu'à présent signalé l'existence dans leurs archives. Mais ce point mériterait d'être vérifié. Le seul écho perceptible de l'encyclique est... jésuite et français. Il s'agit de la longue et sévère lettre « De executione Encyclicam *Humani generis* » signée par le père Janssens le 11 février 1951.⁴³

10 Conclusion

Le dossier du Saint-Office permet de faire sortir *Humani generis* de la brume des hypothèses sur cinq points majeurs.

1. La source de l'encyclique est une enquête de la Suprême sur certains aspects de la pensée catholique française qui devait aboutir à une instruction assortie d'un *syllabus* de propositions condamnées. Comme *Pascendi* en 1907, *Humani generis* est une encyclique 'française'.⁴⁴
2. C'est aussi une encyclique doublement 'jésuite'. Largement inspirée par des jésuites de Rome, elle est dirigée contre certaines positions des jésuites de France. Dans une commission où les pères Cordovani et Grendel ne jouent qu'un rôle mineur, Mgr Parente est seul face à quatre jésuites, Bea, Creusen, Hürth et Tromp, qui rédige les cinq premiers projets du texte. Aux jésuites 'du pape' (Bea, Hürth, Lennerz et Tromp) se joignent en cours de processus certains des jésuites 'du père Janssens', Arnou, de Broglie et surtout Dhanis. Leurs principales cibles sont les théologiens jésuites français Henri Bouillard, Henri de Lubac, Yves de Montcheuil et Pierre Teilhard de Chardin.⁴⁵ La préparation d'*Humani generis* a bien des allures de règlement de comptes entre jésuites, ceux de la Grégorienne contre ceux de Fourvière.
3. Le point de vue défendu avec constance par Mgr Parente depuis le début, à savoir l'option pour une 'lettre apostolique' de quelque ampleur intellectuelle et dépourvue d'un *syllabus* de propositions condamnées l'a finalement emporté, bien que le *syllabus* ait été maintenu, mais pas rendu public. C'est donc en toute logique que le théologien italien a été chargé

⁴³ Janssens, « De executione Encyclicam ».

⁴⁴ L'article controversé de Charles Séjournas, « L'encyclique contre les nouveautés françaises », dans *L'Observateur politique, économique et littéraire* du 31 août 1950, hebdomadaire de la 'nouvelle gauche', n'était donc pas erroné.

⁴⁵ Le père Jean Daniélou, dont les *Dialogues* font les frais des deux premières séances de la commission, n'apparaît plus ensuite, pas plus que le père Fessard, sans doute parce qu'ils n'enseignent guère dans les scolasticats visités par Dhanis.

de mettre au net la dernière version du texte. Et qu'il lui a été confié d'en fournir une explication officieuse qui fait réagir l'ambassade de France près le Saint-Siège, car elle ne cite, à juste titre pour qui connaît le dessous des cartes, que des Français parmi les théologiens qui seraient visés.⁴⁶ Un même débat entre Parente et Tromp, devenu assesseur du Saint-Office, ressurgira lors de la préparation des schémas doctrinaux pour Vatican II.

4. Sans que le dossier permette vraiment de le prouver, le rôle de Pie XII semble avoir été déterminant à plusieurs moments du processus. S'il ne revient pas sur la rédaction du *syllabus*, il en empêche la publication. Le dossier du Saint-Office confirme ainsi les échos recueillis en audience le 5 novembre 1950 par le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon : si Pie XII insiste sur la nécessité d'un avertissement, il insiste aussi « sur sa volonté de le vouloir paternel, d'éviter tout ce qui pourrait aggraver ». Ainsi le pape a-t-il fait supprimer « certaines phrases, certaines allusions » trop précises.⁴⁷
5. Le schéma proposé par l'abbé Louis de Peretti, du diocèse de Gap, au père de Lubac dans sa lettre du 5 mars 1951 est en partie exact : M1 [Tromp] et M2 [Parente] ont bien été fusionnés en M par Tromp, ensuite fusionné avec B [Dhanis], mais aucun bénédictin de Saint-Anselme n'apparaît dans le dossier. « Quant au rédacteur R, ce doit être un homme de très bonne volonté, aux désirs conciliants, un bon Italien qui ne brille pas par l'esprit de synthèse et les dons de composition, et qui laisse bien loin devant lui le rédacteur systématique et génial de l'Encyclique *Pascendi* ». ⁴⁸ Le portrait n'est pas mal vu pour Mgr Parente... Resterait à déterminer, par un examen rigoureux des divers projets, ce qui revient à chacun des théologiens ayant mis la main au document en cours de rédaction : Tromp, Parente et Dhanis au premier chef, mais aussi Bea, Hürth ou Lennerz.

En revanche, le dossier du Saint-Office laisse dans l'obscurité un certain nombre de points décisifs sur la fabrication d'*Humani generis*, trois principalement.

⁴⁶ Parente, « *Struttura e significato* ».

⁴⁷ *Voyage à Rome*. 28 octobre - 7 novembre 1947, ADL, II/11/04 a.

⁴⁸ Lettre de l'abbé Louis de Peretti au père de Lubac, 5 mars 1951, AFSJ (évoquée par le père de Lubac dans *Mémoire*, 301). Ce schéma a été repris par l'historien Roger Aubert dans la notice « *Humani Generis* » du *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*.

1. Il ne permet pas de savoir précisément quand, par qui et avec quelle justification a été décidé l'abandon d'une simple instruction 'française' au profit d'une encyclique à vocation universelle. Le document décisif manque, s'il existe.
2. Le fait de soumettre le schéma V de Tromp à deux, puis à trois jésuites non membres de la commission, dessaisit celle-ci du dossier. Mais pourquoi et par qui ce complément d'enquête a-t-il été décidé ? Nous ne le savons pas.
3. Le texte de l'encyclique échappant à la commission après cette nouvelle intervention jésuite, la dernière phase de la rédaction reste floue. Même remarque pour la mise au point du *syllabus*. Il faudrait d'autres recherches, dans le fonds du Saint-Office ou dans d'autres fonds romains pour éclaircir ces trois points, et sans doute quelques autres, à commencer par le rôle personnel de Pie XII, qui n'apparaît dans le dossier que par intermittence, mais de façon décisive, à propos du *syllabus* notamment.

Sources archivistiques

Archivio del Dicastero per la Dottrina della Fede (ADDF), *Dubia varia* (D.V.) 1950, n. 2 (II).
ADDF, D.V. 1950, n. 3, 293/1946.
Archives diocésaines de Lyon (ADL), II/11/04 a.
Archives françaises de la Compagnie de Jésus (AFSJ), *fond Bouillard*.
AFSJ, *fond Rondet*.
Archivum Romanum Societatis Iesu (ARSI), boîte 1060 (*Humani generis*).

Sources imprimées

Chenu, M.-D. « Le sens et les leçons d'une crise religieuse ». *La Vie intellectuelle*, 10 décembre 1931, 356-80.
Chenu, M.-D. *Une école de théologie : Le Saulchoir*. Etiolles : Le Saulchoir, 1937.
Congar, Y. *Chrétiens désunis*. Paris : Cerf, 1937.
Congar, Y. *Journal d'un théologien, 1946-1956*. Éd. par É. Fouilloux. Paris : Cerf, 2000.
Congar, Y. *Vraie et fausse réforme dans l'Église*. Paris : Cerf, 1950.
Cordovani, M. « Verità e novità in teologia ». *L'Osservatore Romano*, 15-16 marzo 1948, 1.
Daniélou, J. *Dialogues*. Paris : Le Portulan, 1948.
Daniélou, J. « Les orientations présentes de la pensée religieuse ». *Études*, avril 1946, 5-21.
Garrigou-Lagrange, R. « La nouvelle théologie, où va-t-elle ? ». *Revue thomiste*, 23, 1946, 126-45.
Janssens, J.-B. « De executione Encyclicam Humani Generis ». *Acta Romana Societatis Iesu*, 12, 1951, 47-72. (Texte original en français ; version latine, 72-94).

- Loisy, A. *Mémoires pour servir à l'histoire religieuse de notre temps*. Paris : Émile Nourry, 1930-31.
- Lubac, H. de. « Apologétique et théologie ». *Nouvelle Revue théologique*, 57, 1930, 361-78.
- Lubac, H. de. *Catholicisme. Les aspects sociaux du dogme*. Paris : Cerf, 1938.
- Lubac, H. de. *Mémoire sur l'occasion de mes écrits*. Paris : Cerf, 2006.
- Parente, P. « Struttura e significato storico dottrinale dell'Enciclica ». *Euntes docete*, 14, 1951, 23-45.
- Pie XII. « Encyclique *Humani Generis* », 12 août 1950. *Acta Apostolicae Sedis* (AAS), 42, 1950, 561-78.
- « Precisazione ». *L'Osservatore Romano*, 30 janvier 1949, 1. Texte français : *La Documentation catholique*, 13 mars 1949, col. 329.
- Rivière, J. *Le modernisme dans l'Église. Étude d'histoire religieuse contemporaine*. Paris : Letouzey et Ané, 1930.
- Saint-Office. « *Ecclesia Catholica*. Instructio ad locorum ordinarios de motione oecumenica », 20 décembre 1949. AAS, 42, 1950, 142-7.
- Séjournas, C. « L'encyclique contre les nouveautés françaises ». *L'Observateur politique, économique et littéraire*, 31 août 1950.
- Solages, B. de. « La crise moderniste et les études ecclésiastiques ». *Revue apologétique*, juillet 1930, 5-30.

Bibliographie

- Aubert, R. « *Humani generis* ». *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, vol. 25. Paris : Letouzey et Ané, 1995, col. 334-9.
- Colin, P. *L'audace et le soupçon. La crise moderniste dans le catholicisme français, 1893-1914*. Paris : Desclée de Brouwer, 1997.
- Daufratshofer, M. *Das päpstliche Lehramt auf dem Prüfstand der Geschichte : Franz Hürth SJ als 'Holy Ghostwriter' von Pius XI. und Pius XII*. Freiburg im Br.: Herder, 2021.
- Fouilloux, É. « Dialogue théologique ? (1946-1948) ». Bonino, S.-T. (éd.), *Saint Thomas au XX^e siècle*. Paris : Éditions Saint-Paul, 1995, 153-95.
- Fouilloux, É. *La collection "Sources chrétiennes". Éditer les Pères de l'Église au XX^e siècle*. 2^e éd. Paris : Cerf, 2011.
- Fouilloux, É. « La collection "Théologie" (1944-1972) ». *Recherches de science religieuse*, 105(2), 2017, 287-305.
- Fouilloux, É. « Le moment Möhler de la théologie française (1938-1939) ». *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 105, 2021, 677-703.
- Fouilloux, É. ; Prats, M. « Le père Congar au Saint-Office ». *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 105, 2021, 705-32.
- Fouilloux, É. *Marie-Dominique Chenu, 1895-1990*. Paris : Éditions Salvator, 2022.
- Fouilloux, É. « Solages versus Garrigou-Lagrange (1947) ». Lamberigts, M. ; De Pril, W. (éds), *Louvain, Belgium and Beyond. Studies in Religious History in Honour of Leo Kenis*. Leuven : Peeters, 2018, 343-56.
- Marotta, S. *Gli anni della pazienza : Bea, l'ecumenismo e il Sant'Uffizio di Pio XII*. Bologna : il Mulino, 2019.
- Pfister, M.F. *Ein Mann der Bibel. Augustin Bea (1881-1968) als Exeget und Rektor des Päpstlichen Bibelinstituts in den 1930er und 1940er Jahren*. Regensburg : Verlag Schnell & Steiner, 2020.